

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le trois octobre, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 septembre 2024.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Vanessa PAGEOT
Jean-Luc VIAUD
Elodie CAMIER (délibérations 1-2 et 3)
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Jacques COUILLAUD
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Bruno TOUPET
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Jean-Yves ARTAUD ayant donné pouvoir à Vincent MAGRÉ
Pierre NOBLET ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT
Stéphanie VIOLIN ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON
Amélie GOUTH ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER
Vincent PÉRUSET ayant donné pouvoir à Patrick TESSIER
Serge LAFFONTAS ayant donné pouvoir à Philippe ROUSSEAU
Sabine AUDRAIN ayant donné pouvoir à Laurence CLÉMENCEAU
Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL (délibérations 4 à 10)

Secrétaire de séance : Jacques COUILLAUD

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 OCTOBRE 2024**

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

Philippe FORMENTEL expose :

Les modifications au tableau des effectifs de la commune doivent être présentées et approuvées en Conseil municipal. Il peut s'agir de suppressions ou de créations de postes, visant à mettre en adéquation les effectifs avec les besoins de services.

Un agent, adjoint technique principal de 1^{ère} classe, est inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne établie le 1^{er} juillet 2024 par le Centre de gestion de la Loire-Atlantique. L'agent sera nommé le 15 octobre 2024, il convient de créer ce poste.

La collectivité souhaite réorganiser le service Accueil, relations aux usagers et créer un poste de rédacteur qui aurait la responsabilité du service Accueil, relations aux usagers, animation et vie associative ainsi que le CCAS. Ce poste a pour vocation d'exercer et d'encadrer tous les agents du service afin de pérenniser et de stabiliser ce service.

Suppression de poste :

- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet

Création de poste :

- Création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet
- Création d'un poste de rédacteur à temps complet

VU l'avis de la commission Ressources humaines du 16/09/2024

VU l'avis du comité social territorial du 26/09/2024

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la suppression et création d'emploi proposé ;

APPROUVE la modification du tableau des effectifs en conséquence ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :



Pour : 21

Contre : 2

Abstention : 3

La Haye-Fouassière, le 03/10/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Jacques COULLAUD

